

La Charte des Parents

ART 1 : En tant que parent, je m'engage à faire preuve de respect et de politesse envers l'ensemble des personnes du club et envers les personnes impliquées dans les activités auxquelles participent le club et ses membres.

Je m'engage à encourager un climat qui ne tolère aucune violence physique et psychologique, aucun abus de langage ou d'autorité de la part de ou envers les entraîneurs, les nageurs, les parents, les officiels et les membres du CA. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard de mon enfant, des autres athlètes et de leurs performances, des entraîneurs et des autres bénévoles, et ce, autant sur le bord d'une piscine qu'à l'extérieur et sur les réseaux sociaux.

Je m'engage à respecter tout le matériel mis à disposition, qu'il s'agisse des installations fixes (vestiaires, douches, bassin,...) comme du matériel (p.ex. planches, pull, lignes d'eau,...). Toute réparation suite à une dégradation volontaire sera à la charge du fautif.

Particulièrement, en tant que parent, je m'engage à veiller à ce que mon ou mes enfants respecte(nt) également les points ci-dessus et les engagements de la Charte du nageur. Si un écart quelconque est constaté, soit personnellement ; soit par un tiers qui m'en informerait, je m'engage à rappeler ces règles à mon ou mes enfants et à supporter le message que le club pourrait émettre concernant cet écart.

Je m'engage à participer, dans la mesure du possible, aux activités ludiques ou festives organisées par le Club.

ART 2 : Je suis présent lors des réunions destinées aux parents avec les entraîneurs. J'acquiesce les frais établis aux dates demandées.

ART 3 : Engagement des parents pour les entraînements

Je respecte les modalités de fonctionnement établies pour le groupe de mon enfant (nombre d'entraînements et fréquence, participation aux stages d'entraînement, compétitions, etc.). Je respecte les horaires d'entraînement et de compétition ainsi que pour toute activité organisée par le club. La grille horaire des entraînements et le calendrier sportif seront transmis en début de chaque saison sportive et à chaque modification.

En cas d'absence ou de retard prévisible, je veille à prévenir l'entraîneur.

Je m'engage à m'assurer que mon(mes) enfant(s) soit(en)t sur le bord du bassin, en tenue adaptée à sa(leur) discipline sportive, à l'horaire fixé par l'entraîneur. La mise à l'eau n'est autorisée qu'en présence de l'entraîneur et avec son autorisation.

Les enfants restent dans le périmètre du bassin et ne peuvent le quitter sans en avoir demandé l'autorisation à l'entraîneur. Aucune autorisation de sortie avant la fin de la séance ne sera accordée sans une demande écrite (SMS, email,... acceptés) des parents ou du tuteur désigné.

Je respecte le travail et les décisions de l'entraîneur qui s'investit pour les athlètes. Je comprends que les entraîneurs ont été formés pour aider mon enfant dans l'atteinte de son potentiel et je respecte les entraînements qu'ils proposent ainsi que leurs décisions. Je respecte également l'espace de travail des entraîneurs et j'accepte que les parents ne soient pas admis sur le bord de la piscine pendant les entraînements ou les compétitions. Si j'ai des questions sur les méthodes d'entraînements et les choix de l'entraîneur, j'en parle en privé au Conseil d'Administration (CA) et si nécessaire je formule une demande de rencontre avec l'entraîneur. Cette rencontre se fera en dehors des entraînements, et ce sans la présence des athlètes.

ART 4 : Engagement des parents pour les compétitions

En tant que parent, j'accepte que les athlètes fassent du sport pour leur propre plaisir et non pour me divertir. Je ferai en sorte que mon(mes) enfant(s) se sente(nt) toujours gagnant(s) en le(s) félicitant à travers des commentaires positifs pour avoir fait sa(ses/leur/leurs) course(s) dans les règles et pour avoir essayé de toutes ses/leurs forces à travers un effort soutenu. J'encourage également les autres athlètes du Club.

Je respecte les décisions des officiels, même si je ne suis pas d'accord avec les éventuelles causes de disqualification et j'encourage mon enfant à respecter lui aussi ces décisions.

Dans la mesure du possible, je m'engage à être délégué ou à me former comme officiel et à prêter pour le Club en tant que tel lors des compétitions, de manière régulière et proportionnelle à la participation de mon enfant aux compétitions.

ART 5 : La répartition en groupes de niveau n'est pas laissée au choix des parents ou tuteurs. La répartition des groupes est élaborée uniquement par les entraîneurs mandatés par le club. Ce fonctionnement est très important pour le Club, mobilise un encadrement de haut niveau et de nombreux créneaux sur l'ensemble de la semaine. L'implication du nageur, de ses parents ou tuteurs est très importante.

Elle se mesure par :

1. l'assiduité du nageur aux entraînements ;
2. la participation obligatoire aux compétitions INTERCLUBS (toutes catégories) ;
3. l'investissement et le dynamisme du nageur.

Je m'engage à accepter le groupe désigné et à donner l'opportunité à mon (mes) enfant(s) de s'impliquer conformément aux attentes du groupe.

ART 6 : L'entraîneur et/ou le Conseil d'Administration sont seuls décisionnaires pour les inscriptions aux différentes compétitions (minimas réalisés, présence assidue aux entraînements, ...). Je m'engage à respecter ces décisions.

ART 7 : Dans la perspective d'éventuelles sorties ou déplacements réalisés au cours de la saison sportive, une décharge de responsabilité ainsi qu'une attestation de couverture santé (CEAM, ...) doivent être remises avant le départ au responsable du groupe compétition.



A.S.B.L. AQUA CLUB BRAINE L'ALLEUD (AQUABLA)

N.E. : BE 0731.948.142

ART 8 : J'autorise l'Aqua Club Braine l'Alleud (AQUABLA) ASBL à utiliser les photos ou vidéos prises dans le cadre des entraînements ou compétitions à des fins de communication (presse, site internet, analyse vidéo technique, ...).

Signature¹ pour prise de connaissance et acceptation :

Le(s) Parent(s) de ...,

¹ Faire précéder la signature avec le nom, le prénom et la date.